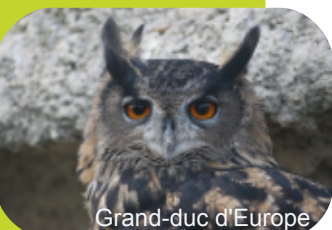


"Gorges de la Truyère"

*"Haute vallée du Lot entre Espalion et Saint-Laurent d'Olt
 et gorges de la Truyère, basse vallée du Lot et le Goul"*



Vallée de la Truyère



Grand-duc d'Europe



Sortie N2000 avec la LPO

Le travail de l'ADASEA, de la LPO et de l'ONF, n'a pas été facile dans l'accompagnement des acteurs locaux pour l'élaboration des docobs Natura 2000 Haute Vallée du Lot et Gorges de la Truyère. Aussi, il n'en est que plus exemplaire. Sur notre département, les premiers sites Natura 2000 ont été mis en place voilà près de 10 ans ...et cela, sans connaître de difficultés, ni d'opposition locale. Aujourd'hui, dans un contexte socio-économique difficile pour le monde agricole, les agriculteurs de ces 2 territoires Natura 2000 ont perçu cette démarche comme une contrainte supplémentaire, ce qui explique leurs réticences à y adhérer et le climat plutôt tendu au départ. Aussi, le premier rôle de l'ADASEA et de la LPO a été d'expliquer, de rassurer et de convaincre, en ouvrant le dialogue entre tous les acteurs locaux : agriculteurs, élus, pratiquants d'activités de pleine nature, producteurs d'électricité, naturalistes, société civile ... Ce débat démocratique a permis de montrer la plus value que peut apporter Natura 2000 à l'échelle d'un territoire rural : respecter la nature, la gérer collectivement et la valoriser dans une approche sociale et économique. Dans cet optique, tout le monde est gagnant : les agriculteurs par la rémunération de leurs engagements agro-environnementaux, les environnementalistes par « le plus de préservation » acquis par ces milieux fragiles, les habitants par la qualité préservée de leur cadre de vie, les élus et acteurs économiques par le renforcement de l'attractivité de leur territoire. Au final, de nouvelles pistes de développement sont apparues, traduites à travers chaque Docob. A vous de saisir ces opportunités, et de participer à la construction d'un territoire plus dynamique et plus attractif à tous. L'ADASEA et la LPO seront là pour vous aider à mettre en œuvre ces actions. L'impossible d'aujourd'hui peut être le réel de demain.

Guy BERNAT
Président de l'ADASEA

Avec le réseau NATURA 2000, l'Europe s'est dotée bien avant le Grenelle de l'environnement d'outils lui permettant de préserver les milieux et les pratiques qui ont favorisé le maintien d'espèces menacées. La finalisation du DOCOB permettant demain aux acteurs de terrain de préserver des pratiques favorables à la faune et la flore, est une chance pour le patrimoine

naturel de ces sites. Il convient de souligner la pertinence de l'échelle spatiale retenue qui permettra, nous l'espérons, l'épanouissement d'espèces nécessitant de grands domaines. Ce corridor écologique, peut désormais avec la volonté de tous participer à la préservation et à la restauration de plusieurs espèces menacées. C'est ici la prise de conscience de tous, élus, acteurs locaux, agriculteurs, qui grâce aux aides de l'Europe, pourront demain pérenniser des pratiques favorables à la biodiversité. L'avenir de ce territoire est entre nos mains, qu'il se conjugue avec respect, pérennité et surtout l'ambition de prendre en compte dans son développement la richesse du monde vivant qui nous entoure.

Alain HARDY
Président de la LPO Aveyron

SOMMAIRE

**P2/3 : Les outils contractuels
 Témoignages**

P4/5 : Le site des gorges de la Truyère

P6/7 : Le site de la vallée du Lot

**P8 : Où en est-on aujourd'hui ?
 Le document d'objectifs et après ?**

Les outils contractuels

Pour la gestion de ses sites Natura 2000, l'Etat français a fait le choix de la concertation et de la contractualisation. Sur les deux sites Natura 2000 « vallée du Lot » et « gorges de la Truyère », la **concertation** entre les acteurs locaux (agriculteurs, élus, usagers de l'espace, gestionnaires...), organisée dans le cadre des groupes de travail et des Comités de pilotage, a permis l'élaboration d'un **plan d'actions par site Natura 2000** (DOCOB), véritable projet de territoire en démarche de développement durable. La **contractualisation** représente la participation active des gestionnaires locaux et se décline à travers 2 dispositifs : les contrats Natura 2000 et la Charte Natura 2000

Des contrats Natura 2000 pour agir

Ces contrats sont établis entre l'Etat et toute personne physique ou morale, publique ou privée, propriétaire ou ayant droit, sur des terrains inclus dans le site. Ils correspondent à un engagement volontaire, sur 5 ans, pour réaliser des actions rémunérées, en faveur de la restauration et (ou) de la gestion durable de la biodiversité. Pour les agriculteurs, gestionnaires incontournables de la biodiversité, le Contrat Natura 2000 est constitué de **Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAET)**, adaptées aux enjeux environnementaux du territoire.

Pour les forestiers et les propriétaires non agriculteurs, le **Contrat Natura 2000 forestier et le contrat Natura 2000 non agricole-non forestier** permettent la gestion durable de parcelles sur tout type de milieux : par exemple, des travaux de réouverture de milieux fermés, le maintien d'îlots de vieillissement...



Une Charte Natura 2000 pour aller plus loin

La Charte Natura 2000 est un outil d'adhésion volontaire aux objectifs de conservation des habitats naturels et des espèces définis par le DOCOB.

Toute personne physique ou morale, publique ou privée, propriétaire ou non, peut adhérer à la Charte Natura 2000.

Pour les propriétaires de parcelles en site Natura 2000, la Charte comprend des engagements de gestion courante, de l'ordre de bonnes pratiques, ne donnant pas lieu à rémunération, mais ouvrant droit à l'exonération de la taxe foncière sur le non bâti.

Pour les autres gestionnaires/utilisateurs des sites Natura (élus, associations de randonnées, sports de pleine nature...) la signature de la Charte Natura 2000 est un acte d'engagement sur des pratiques de gestion, de loisirs, sportives... respectueuses des habitats naturels et des espèces.



Il est possible de signer soit un contrat Natura 2000, soit d'adhérer à la Charte Natura 2000, soit les deux.

Témoignages...

Témoignage de M. Jean-François Albespy

Maire du Fel

Président de la Communauté de Communes d'Entraygues-sur-Truyère

Quand on réfléchit à la notion de développement durable, comment ne pas évoquer la phrase de Saint Exupéry : "Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants".

Nous avons hérité de nos parents des espaces ouverts qu'ils ont entretenus et fait fructifier, à nous de ne pas nous comporter en enfants prodiges mais en ayant le souci de transmettre aux générations futures cette richesse.

Si nous avons une telle biodiversité, c'est bien que les modes de gestions de nos prédécesseurs l'ont permis et ce n'est pas le moindre des mérites de la démarche Natura 2000 que de nous avoir amené à le comprendre. A comprendre également qu'il n'est pas question de tout chambouler ou de contraindre mais bien par une continuité d'actions de préserver l'acquis.

Témoignage de M. Serge Laborie

Paysan et moniteur d'escalade

Depuis mon plus jeune âge, accroché sur les travers de la Truyère, je me sens bien. Entre terre et rochers, promeneurs bucoliques, vaches gourmandes ou encore sportifs épicuriens, j'ai trouvé un équilibre naturel.

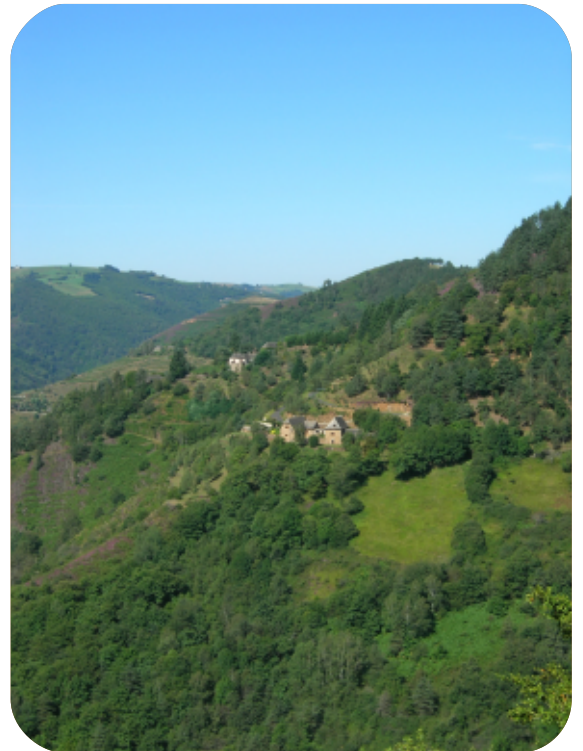
Les gorges de la Truyère constituent à mes yeux un patrimoine naturel fabuleux, mais dont la fragilité me semble souvent ignorée par ses riverains.

Aujourd'hui, la mise en place de Natura 2000 sur ce territoire me conforte. Sa mission de protection et sensibilisation nous donne les moyens d'imaginer l'avenir en faisant d'un handicap naturel un atout de développement, qui permettra de maintenir et redynamiser une vie sociale, en harmonie avec le milieu qui l'entoure.

Apprendre à mieux connaître les espèces en danger pour mieux les protéger me paraît primordial. S'engager sur des chartes de bonnes pratiques pour exploiter plus respectueusement me semble parfaitement raisonnable.

Je pense que nous devons être acteur et responsable à la fois, ne pas stériliser notre pays, conserver sa richesse sauvage, c'est notre authenticité, notre fierté et notre force de demain.

Regardons les animaux, ils nous regardent...



Groupe de travail "Energie et biodiversité"
(14/05/09)

Le site « gorges de la Truyère »

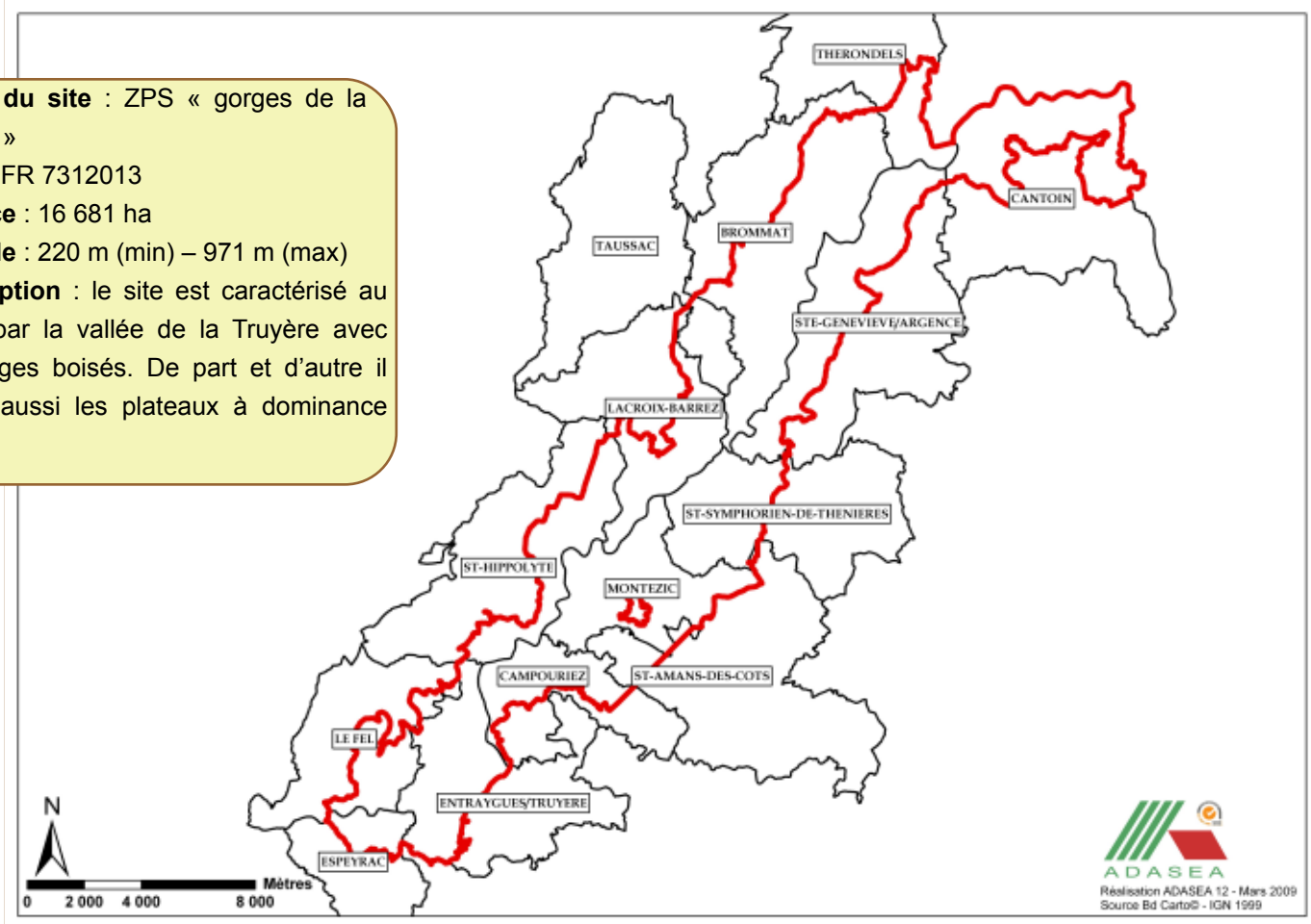
Nom du site : ZPS « gorges de la Truyère »

Code : FR 7312013

Surface : 16 681 ha

Altitude : 220 m (min) – 971 m (max)

Description : le site est caractérisé au centre par la vallée de la Truyère avec ses gorges boisés. De part et d'autre il intègre aussi les plateaux à dominance agricole



Les oiseaux d'intérêt communautaire sur le site et leurs habitats de reproduction

Alouette lulu



Les oiseaux des milieux ouverts agricoles

- Alouette lulu
- Pie-grièche écorcheur
- Torcol fourmilier

Milan royal



Les oiseaux forestiers

- Aigle botté
- Bondrée apivore
- Milan noir
- Milan royal
- Circaète Jean-le-Blanc
- Pic mar
- Engoulevent d'Europe

Pie-grièche écorcheur



Les oiseaux rupestres

- Grand-duc d'Europe
- Faucon pèlerin

Les mesures de gestion proposées par le DOCOB "gorges de la Truyère"

Les actions contractuelles de gestion

- Restaurer et entretenir les habitats naturels ouverts en voie de fermeture
- Restaurer et/ou maintenir les haies et alignements d'arbres
- Gestion des zones humides (tourbières) et création/restauration/entretien de mares
- Conserver et entretenir les prairies naturelles (mesure avec limitation de la fertilisation ou sans fertilisation)
- Création de bandes enherbées



Les mesures forestières

- Favoriser l'amélioration de la prise en compte des préconisations du DOCOB dans les documents ou opérations de gestion forestière

Les autres mesures de gestion (hors milieux agricoles)

- Encourager des traitements antiparasitaires raisonnés des troupeaux
- Réflexion sur les mesures alternatives à l'utilisation d'anticoagulants dans la lutte contre les Campagnols terrestres
- Limiter les impacts liés au réseau électrique Moyenne, Haute et Très Haute tension
- Concilier activités de tourisme et loisirs et préservation des espèces et de leurs habitats

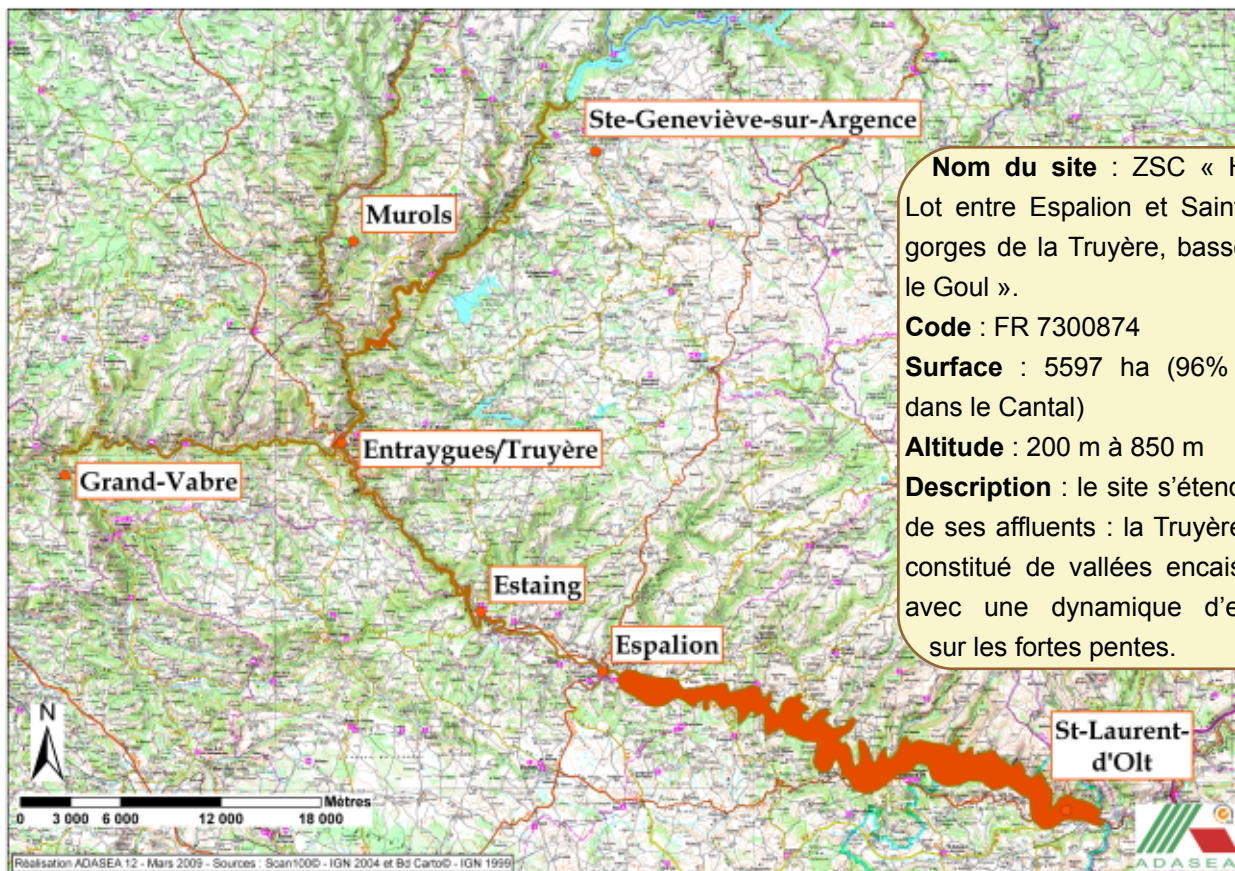


Informier, sensibiliser, former, communiquer

- Les exploitants agricoles, le monde sylvicole, le grand public
- Mener des actions d'éducation pour les scolaires
- Créer une exposition itinérante
- Mettre en place un sentier de découverte des oiseaux sur le site Natura 2000



Le site « Haute vallée du Lot entre Espalion et Saint-Laurent d'Olt et gorges de la Truyère, basse vallée du Lot et le Goul »



Nom du site : ZSC « Haute vallée du Lot entre Espalion et Saint Laurent d'Olt et gorges de la Truyère, basse vallée du Lot et le Goul ».

Code : FR 7300874

Surface : 5597 ha (96% en Aveyron, 4% dans le Cantal)

Altitude : 200 m à 850 m

Description : le site s'étend le long du Lot et de ses affluents : la Truyère et le Goul. Il est constitué de vallées encaissées et boisées, avec une dynamique d'embroussaillage sur les fortes pentes.

Les espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site

La Loutre d'Europe

Le Chabot

Des chauves souris : le Grand Murin, le Petit Murin, le Grand Rhinolophe, le Petit Rhinolophe, le Murin à oreilles échancrées
Mais aussi :

Des espèces aquatiques : Le Toxostome, la Lamproie de Planer, l'Ecrevisse à pattes blanches,

Des odonates : le Gomphe de Graslin, la Cordulie splendide, la Cordulie à corps fin

Des insectes : le Grand capricorne, le Lucane Cerf-volant, le Pique-Prune, La Laineuse du prunellier



Grand rhinolophe

Les habitats d'intérêt communautaire

Les landes sèches européennes

Les prairies maigres de fauche de basse altitude (*sanguisorba officinalis*)

Les rivières des étages planitiaire à montagnard (*Ranunculion flutantis* et *Callitricho –Batrachion*)

Les mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitairiens et des étages montagnard à alpin

Les forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*

Les mesures de gestion proposées par le DOCOB "vallée du Lot"

Les actions contractuelles de gestion

- Restaurer et entretenir les habitats naturels ouverts en voie de fermeture
- Restaurer et /ou maintenir les éléments fixes du paysage (haies et alignement d'arbres)
- Conserver et entretenir les prairies naturelles
- Création d'un couvert herbacé

Les mesures forestières

- Favoriser l'amélioration de la prise en compte des préconisations du DOCOB dans les documents ou opérations de gestion forestière



Les mesures de gestion (hors milieux agricoles et forestiers)

- Préservation des habitats favorables à la loutre d'Europe
- Préservation des habitats favorables au chabot
- Concilier gestion/entretien des cours d'eau, des berges et des ripisylves et préservation des espèces et habitats aquatiques
- Concilier la production d'électricité avec les usages de la rivière et la biodiversité

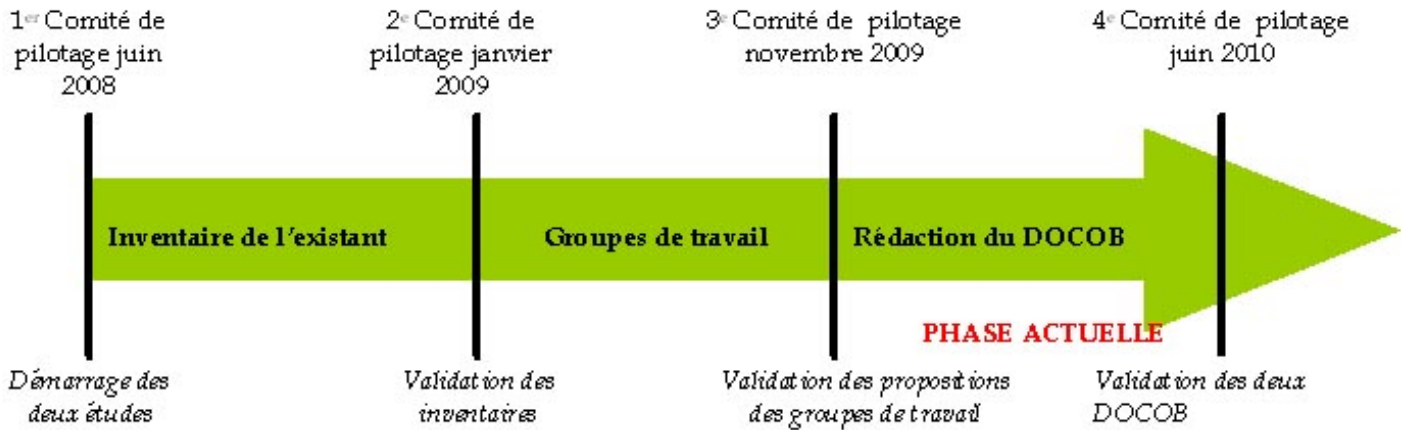


Informier, sensibiliser, former, communiquer

- Responsabiliser les acteurs locaux à la gestion et à la valorisation des habitats naturels et des habitats d'espèces
- Aménagement de chemins de randonnées pour informer sur les richesses de la biodiversité
- Création d'une exposition itinérante sur le site Natura 2000
- Mise à disposition des élus d'une mallette –outil d'aide à la gestion du site Natura 2000



Où en est-on aujourd'hui ?



Le document d'objectifs et après ?

Pour chaque site : un animateur

Une fois le document d'objectifs approuvé par le comité de pilotage local puis par le Préfet coordinateur, l'Etat va désigner une structure animatrice pour chaque site.

Des infos plus précises sur la mise en œuvre du DOCOB

L'animateur a pour mission d'informer les particuliers, les agriculteurs, les collectivités locales... sur les différentes mesures de gestion du DOCOB. Il accompagnera les personnes intéressées pour signer un contrat Natura 2000 et/ou s'engager dans la Charte Natura 2000. Son rôle sera aussi de faire le point au moins une fois par an en comité de pilotage sur l'avancée des programmes.



Contacts

LPO Aveyron

Contact : Leslie CAMPOURCY
10, rue des coquelicots
12850 ONET LE CHATEAU
Tél : 05 65 42 94 48
E-mail : leslie.campourcy@lpo.fr

ADASEA de l'Aveyron

Maison de l'Agriculture
Carrefour de l'Agriculture
RODEZ Cedex 9
Tél : 05 65 73 76 76
E-mail : a012@adasea.net



Encore plus d'infos

<http://www.natura2000.fr/>

<http://natura2000.environnement.gouv.fr/sites/FR7312013.html>

<http://natura2000.environnement.gouv.fr/sites/FR7300874.html>

<http://www.midi-pyrenees.ecologie.gouv.fr>

<http://www.aveyron.pref.gouv.fr/agriculture>

